CAIRN.INFO

HISTOIRES DE DISPOSITIFS

(introduction)

Jean-Samuel Beuscart et Ashveen Peerbaye

ENS Paris-Saclay | « Terrains & travaux »

2006/2 n° 11 | pages 3 à 15

ISSN 1627-9506

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2006-2-page-3.htm

Distribution électronique Cairn.info pour ENS Paris-Saclay.
© ENS Paris-Saclay. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 207.241.231.108 - 11/02/2020 08:47 - © ENS Paris-Saclay

Jean-Samuel Beuscart et Ashveen Peerbaye

Histoires de dispositifs
(introduction)

Au cours des quinze dernières années, le « dispositif » s'est progressivement installé dans le lexique commun des sciences sociales. La présence du terme et son intégration grandissante dans les récents travaux se donnent par exemple à voir à travers le nombre croissant de thèses de sociologie qui comportent le terme « dispositif » dans leur intitulé. Une interrogation du Fichier central des thèses[1] indique ainsi que 30 sujets de thèses en préparation contenant ce terme ont été déposés depuis le 1er janvier 2000, contre 14 au cours de la décennie 1990, et un seul répertorié avant 1989.

Le nombre et la diversité des articles reçus en réponse à l'appel à contribution pour ce numéro de *terrains & travaux* sont venus confirmer ce constat : les « dispositifs » sont partout sur les différents terrains des sciences sociales. On les trouve bien entendu dans les grands réseaux bâtis autour de technologies nouvelles (logiciels de gestion, services Internet) ou anciennes (réseaux de distribution et de transport). Mais ils apparaissent également sur les scènes et dans les coulisses des marchés, sur les différents lieux de travail et dans l'organisation des entreprises, ainsi qu'au cœur de l'action publique. Les dispositifs décrits s'agencent alors autour d'une multiplicité d'objets : outils et instruments, éléments techniques, règles de calcul, indicateurs, systèmes informatiques, emballages, contrats, règles d'organisation du travail, bâtiments…

Faire le constat d'une telle diversité pousse naturellement à se poser la question de l'unité : l'usage d'un même terme sur des terrains aussi différents, à l'intérieur d'espaces aux traditions théoriques si

1 http://www.fct.u-paris10.fr

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 207.241.231.108 - 11/02/2020 08:47 - © ENS Paris-Saclay

variées, permet-il d'en dégager une économie conceptuelle[2] ? Ou alors, le « dispositif » serait-il devenu aux sciences sociales contemporaines ce que la « structure » a pu être pour la sociologie des années 1970-80 : un terme du langage commun, impliquant un engagement théorique minimal, qui sert à désigner de façon souple et ouverte ce qui organise l'activité humaine dans différents domaines, tout en laissant à son utilisateur le soin d'apporter des précisions complémentaires et de s'inscrire dans une tradition théorique donnée[3] ?

Ce numéro de *terrains & travaux* n'a pas pour ambition de trancher cette question une fois pour toutes, en fixant par exemple les limites conceptuelles légitimes de l'usage du terme « dispositif » dans les sciences sociales contemporaines. Il se propose plutôt d'en esquisser un panorama, qui permette de dégager les principales forces (et faiblesses) de la mobilisation de ce terme pour rendre compte de phénomènes sociaux divers et variés[4].

Comme le rappellent plusieurs contributeurs, l'usage sociologique du terme « dispositif » trouve son origine dans la mobilisation qui en a été faite par Michel Foucault, à partir du milieu des années 1970[5]. Dans une citation désormais canonique, ce dernier envisage le dispositif comme le « réseau » qu'il est possible de tracer entre les différents éléments d'« un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions

2 Pour une réflexion similaire sur ce qui peut faire « la plus-value cognitive » de la notion de dispositif, voir Weller (2003).

3 À la différence de la « structure » cependant, le « dispositif » apparaît comme une notion spécifiquement ancrée dans l'espace intellectuel français, tant il semble résister aux tentatives de traduction : les travaux en langue étrangère ou les traductions d'articles français choisissent la plupart du temps soit de reprendre le terme tel quel (« *dispositif* », « *dispositive* »), soit de le rendre par un terme *ad hoc*, qui déplace alors son aura conceptuelle (« *apparatus* », « *device* », « *arrangement* », « *socio-technical system* », « *setup* », « *mechanism* », etc.)

4 En ce sens, notre démarche est comparable à celle entreprise dans le numéro de la revue *Hermès* coordonné par G. Jacquinot-Delaunay et L. Monnoyer. Voir en particulier l'éclairante introduction de Peeters et Charlier (1999, pp. 15-23). Toutefois le champ des approches et des objets pris en compte est ici élargi.

5 Il est possible cependant de faire remonter au début des années 1970 l'introduction de ce terme dans l'arsenal du paradigme post-structuraliste, notamment dans les *media studies*, et plus particulièrement chez Jean-Louis Baudry. Sur ce point, voir par exemple Paech (1997) et Kessler (2003).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 207.241.231.108 - 11/02/2020 08:47 - © ENS Paris-Saclay

philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit » (Foucault, 1994 [1977], p. 299).

Le dispositif tel que le conçoit Foucault est une formation historique spécifique, issue du jeu de ces différents éléments hétérogènes. L'auteur distingue deux moments majeurs dans la genèse des dispositifs : un dispositif se met d'abord en place pour remplir « une fonction stratégique dominante », souvent pour « répondre à une urgence » (Foucault, 1994 [1977], p. 299). Mais une des caractéristiques du dispositif est de survivre à l'intentionnalité et aux visions qui ont présidé à sa mise en place : le dispositif se maintient au-delà de l'objectif stratégique initial, par un double processus de « surdétermination fonctionnelle » (« chaque effet [engendré par le dispositif], positif ou négatif, voulu ou non voulu, vient entrer en résonance, ou en contradiction, avec les autres, et appelle à une reprise, à un réajustement, des éléments hétérogènes » [*ibid.*]), et de « perpétuel remplissement stratégique » (*ibid.*) : le dispositif se trouve remobilisé pour gérer les effets qu'il a lui-même produits.

La grande force de l'analyse foucaldienne est sans nul doute d'avoir pointé, à travers la notion de dispositif, le rôle indispensable des réseaux hétérogènes dans la production des savoirs, des relations de pouvoir, des subjectivités et des objectivités[6]. Mais parce que des travaux de Foucault sur le dispositif, on a surtout retenu ses développements consacrés au « dispositif de surveillance », incarné par le *panopticon* (Foucault, 1975), et au « dispositif de sexualité » (Foucault, 1976), le dispositif foucaldien est souvent apparu comme le lieu de l'inscription technique d'un projet social total, agissant par la contrainte, et visant le contrôle aussi bien des corps que des esprits. Ceci explique sans doute en grande partie le fait que, dans les années 1980, puis 1990, les mobilisations du dispositif comme concept sociologique s'écartent progressivement des connotations normatives et disciplinaires perçues chez Foucault, et préfèrent à l'idée de « surdétermination » celle d'une indétermination des dispositifs. Plus que jamais salutaires pour désigner les assemblages d'éléments hétérogènes nécessaires à l'organisation de la vie sociale,

6 « C'est ça le dispositif : des stratégies de rapports de forces supportant des types de savoir, et supportés par eux » (Foucault, 1994 [1977], p. 300). Voir également ce qu'en dit Bruno Latour dans Crawford (1993, p. 253).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 207.241.231.108 - 11/02/2020 08:47 - © ENS Paris-Saclay

les dispositifs sont cependant décrits et analysés comme de moins en moins unifiés autour d'un projet social initial, et l'on s'attache davantage à faire ressortir le fait qu'ils sont avant tout des ressources pour l'action, en perpétuelle reconfiguration[7].

À bien des égards, la théorie foucaldienne du dispositif se prolonge et se renouvelle à travers la tradition sociologique initiée par les travaux du Centre de Sociologie de l'Innovation (autour entre autres de Madeleine Akrich, Michel Callon, Antoine Hennion et Bruno Latour) et ceux des auteurs qui au sein des *science and technology studies* (STS) sont influencés par la sociologie de la traduction. À la lecture de ces travaux, on remarque que les références mobilisant Foucault ne manquent pas, notamment en ce qui concerne l'analyse du pouvoir[8]. Nul ne saurait en outre nier l'influence de Foucault sur cette sociologie si attentive au problème de l'hétérogénéité (Law, 1991b, pp. 7-14) et qui invente le terme d'acteur-*réseau* pour échapper aux apories du « système » et de la « structure ».

7 Il convient cependant de garder à l'esprit que même chez Foucault, le dispositif n'est pas uniquement envisagé comme « mécanique », répressif ou contraignant, comme le rappelle Gilles Deleuze. Ce malentendu est probablement dû en partie au fait que, dans ses ouvrages, les analyses que Foucault consacre au contrôle social se réfèrent au passé, et n'abordent pas la période post-industrielle contemporaine : « On a cru parfois que Foucault dressait le tableau des sociétés modernes comme autant de dispositifs disciplinaires, par opposition aux vieux dispositifs de souveraineté. Mais il n'en est rien : les disciplines décrites par Foucault sont l'histoire de ce que nous cessons d'être peu à peu, et notre actualité se dessine dans des dispositifs de contrôle ouvert et continu, très différents des récentes disciplines closes. (…) Dans la plupart de ses livres, [Foucault] assure une archive bien délimitée, avec des moyens historiques extrêmement nouveaux, sur l'hôpital général au XVIIe siècle, sur la clinique au XVIIIe, sur la prison au XIXe, sur la subjectivité dans la Grèce antique, puis dans la Christianisme. Mais c'est la moitié de sa tâche. [L]'autre moitié, [il] la formule seulement et explicitement dans les entretiens contemporains de chacun des grands livres : qu'en est-il aujourd'hui de la folie, de la prison, de la sexualité ? Quels nouveaux modes de subjectivation voyons-nous apparaître aujourd'hui, qui, certainement, ne sont ni grecs ni chrétiens ? (…) Si Foucault jusqu'à la fin de sa vie attacha tant d'importance à ses entretiens (…), ce n'est pas par goût de l'interview, c'est parce qu'il y traçait ces lignes d'actualisation qui exigeaient un autre mode d'expression que les lignes assignables dans les grands livres. Les entretiens sont des diagnostics. » (Deleuze, 1989).

8 Pour des références explicites, voir en particulier Callon (1986 ; 1995), Latour (1986 ; 1991), et Law (1991a ; 1994). Par exemple, Bruno Latour se réfère à *Surveiller et punir* dans son plaidoyer pour la prise en compte des non-humains et des ressources technologiques au niveau « micro » pour comprendre la production de la stabilité sociale : « Il s'agit au final du même résultat que celui obtenu par Michel Foucault lorsqu'il a pu dissoudre la notion du pouvoir des puissants au profit des micropouvoirs qui se diffusent à travers des technologies variées pour discipliner et aligner. Il s'agit simplement d'étendre la notion de Foucault aux techniques diverses employées dans les machines et les sciences dures » (Latour, 1986, p. 279, notre traduction). De même, John Law reconnaît chez Foucault deux contributions majeures : son approche du pouvoir comme « pouvoir de [faire] » (« *power to* ») et non pas uniquement comme « pouvoir de faire faire » ou « pouvoir sur » (« *power over* »), ainsi que sa vision du pouvoir comme mise en relation au sein de réseaux hétérogènes (Law, 1991a, p. 169). Pour une réflexion sur les liens entre la problématisation du pouvoir chez Foucault et dans la tradition des STS, il peut être utile de comparer Olivier (1988) et Law (1991b).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 207.241.231.108 - 11/02/2020 08:47 - © ENS Paris-Saclay

« Dispositifs » : c'est sans doute le terme qui convient le mieux pour désigner tous ces assemblages sociotechniques d'humains et de non-humains auxquels s'intéressent ces sociologues, qu'il s'agisse de décrire les « programmes d'action » (Latour, 1996) ou les « scripts » (Akrich, 1992) inscrits dans des objets, ou encore d'accorder à ces derniers le statut de « médiateurs », capables d'introduire de la différence, d'ajouter ou de retirer quelque chose aux actions, et d'en modifier le cours (Hennion et Latour, 1993). Et que serait la traduction sans dispositifs pour la rendre matériellement possible, sans ces assemblages d'éléments hétérogènes d'énoncés, d'agencements techniques, de compétences incorporées qui font les « chaînes de traduction » (Callon, 1995, pp. 50-51) ?

Pourtant, c'est en quelque sorte en contrebande que le « dispositif » et son héritage foucaldien entrent dans le vocabulaire de la nouvelle (à l'époque) sociologie des sciences et techniques, accompagnant discrètement les innovations conceptuelles telles que la notion de traduction ou d'acteur-réseau[9]. Si Foucault est contraint de demeurer à l'arrière-plan, c'est sans doute pour une raison principale : ses analyses des relations de savoir/pouvoir sont restées cantonnées au seul domaine des sciences humaines[10]. Foucault semble s'être rendu coupable d'avoir considéré que les sciences « dures » n'étaient pas redevables d'une véritable analyse en termes de dispositifs, parce qu'elles réussiraient à se détacher par une série de ruptures de leurs conditions sociohistoriques de production, et à ainsi s'affranchir des relations de savoir/pouvoir (Foucault, 1977)[11]. Refusant l'idée qu'il y aurait des activités scientifiques trop abstraites et/ou trop techniques pour se prêter à une analyse en termes de pouvoir, Latour et ses collègues ont voulu montrer que c'est justement grâce au caractère hétérogène, technique, formalisé et standardisé de leurs chaînes de traduction que les réseaux technoscientifiques rendent possibles, génèrent et maintiennent des relations de pouvoir (Callon, 1991).

9 Les fondateurs ont plus volontiers reconnu l'influence déterminante de Michel Serres (1974) et du « rhizome » deleuzien (Deleuze et Guattari, 1980) dans l'élaboration de leurs théories.

10 Une deuxième raison, corrélative, réside probablement dans le fait que l'archétype du dispositif foucaldien reste pour ces auteurs celui des seules institutions disciplinaires, porteuses d'un projet social spécifique visant la formation des sujets.

11 Bruno Latour reproche sur ce point à Foucault d'être un « penseur traditionnel » (dans la lignée de Bachelard et de Canguilhem) quand il s'agit d'épistémologie (Crawford, 1993, p. 251).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 207.241.231.108 - 11/02/2020 08:47 - © ENS Paris-Saclay

On peut faire l'hypothèse que l'installation progressive du terme « dispositif » dans le vocabulaire général des sciences sociales et sa remobilisation contemporaine doivent beaucoup à l'ensemble des réflexions qui se développent à partir du début des années 1990 sur le statut exact à accorder aux objets dans l'explication sociale (Vinck, 1999). Si les controverses sont alors vives autour de la proposition provocatrice de certains chercheurs en STS de rendre compte des entités non-humaines en les traitant comme des acteurs[12], on assiste indéniablement durant cette période à une problématisation renouvelée du rôle à accorder aux objets (au sens large) dans les interactions sociales et la coordination (Conein, Dodier et Thévenot [dir.], 1993)[13]. Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991) examinent par exemple la place des dispositifs outillant les acteurs dans les épreuves portant sur la qualification des actions. Plusieurs autres chercheurs font également ressortir l'importance des équipements symboliques et matériels dans la distribution des processus sociocognitifs (voir par exemple Norman, 1993 ; Hutchins, 1995), ainsi que dans les modalités de coordination et d'ajustement entre acteurs (voir entre autres : Bessy et Chateauraynaud, 1993, 1995 ; Dodier, 1993, 1995). Bien entendu, ces différentes directions de recherche ne sont pas sans lien avec les propositions de la sociologie de la traduction, dont elles partagent certaines intuitions fondamentales, tout en s'en distinguant sur plusieurs points.

Ces développements sont sans doute nécessaires pour comprendre l'attention généralisée aux dispositifs dans plusieurs domaines des sciences sociales qui marque la période récente. Sans prétendre à l'exhaustivité, notons que celle-ci étaye aujourd'hui la reformulation des questions de la nouvelle sociologie du marché[14] ; qu'elle accompagne l'analyse des nouveaux modes d'organisation du travail et des nouveaux outils de gestion, depuis l'organisation au guichet jusqu'aux logiciels de gestion intégrée[15] ; qu'elle offre des outils pour

12 Les débats se sont souvent cristallisés autour de la question de l'« intentionnalité » comme propriété (humaine) essentielle définissant un acteur. Voir à ce sujet l'intéressante réponse formulée par Latour : « L'action raisonnée et l'intentionnalité ne sont peut-être pas des propriétés des objets, mais elles ne sont pas non plus des propriétés des humains. Elles sont les propriétés d'institutions, (…) de ce que Foucault appelait des dispositifs » (Latour, 1999, p. 192, notre traduction). Pour des développements récents sur cette question, voir Latour (2006, en particulier pp. 63-89).

13 Ce numéro spécial de la revue *Raisons pratiques*, consacré aux « objets dans l'action », marque à cet égard une étape importante.

14 Voir notamment : Callon (1998), Callon, Méadel et Rabeharisoa (2000), Callon et Muniesa (2003), Cochoy (2002, 2004), Dubuisson-Quellier (1999), Trompette (2005).

15 Cf. Weller (1999), Boussard et Maugeri (2003), Segrestin, Darréon et Trompette (2004).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 207.241.231.108 - 11/02/2020 08:47 - © ENS Paris-Saclay

appréhender les assemblages sociotechniques qui émergent avec le développement de l'informatique grand public et de l'Internet[16] ; qu'elle conquiert enfin l'analyse des politiques publiques, lui permettant par exemple de focaliser son attention de manière fine sur l'instrumentation de l'action publique[17] (Lascoumes et Le Galès, 2005).

C'est dans ce paysage diversifié que s'inscrivent les onze « histoires de dispositifs » relatées par les contributeurs de ce numéro. Certaines de ces histoires adoptent une démarche soucieuse de revisiter certains aspects des analyses foucaldiennes. Ainsi, c'est la notion de surdétermination fonctionnelle et la capacité des dispositifs à sans cesse réinventer leur propre fonction stratégique qui servent de fil conducteur à Robin Foot et Ghislaine Doniol-Shaw dans leur analyse de la « dérive » d'un dispositif de sécurité ferroviaire, portant le nom d' « homme mort ».
L'enquête réalisée par Johann Chaulet sur l'organisation du travail en centres d'appels fait quant à elle ressortir la dimension « néo-panoptique » du dispositif sur laquelle celle-ci repose, en mettant en particulier l'accent sur le principe de visibilité généralisée et le contrôle des qualités de l'activité des téléacteurs permis par la mobilité des technologies.
L'article de Marc Barbier, consacré à la structuration d'un réseau d'épidémio-surveillance et à ses dynamiques, a également pour ambition de retourner à une problématisation proprement foucaldienne du dispositif, qui permette d'éclairer les enjeux contemporains touchant à l'instrumentation de la gouvernementalité et à la bio-politique.

Une deuxième série d'articles ont recours à une analyse en termes de dispositifs pour souligner grâce à ce terme la place des médiations matérielles, techniques et symboliques dans la coordination des activités humaines. Ainsi, Arnaud Saint-Martin adopte une lecture à dessein « matérialiste » de la construction des bâtiments dédiés à l'astrophysique française naissante, pour suggérer combien la structuration d'une discipline, la stabilisation d'une communauté

16 Cf. Bardini et Horvath (1995), Bardini (1996), Beaudouin et Velkovska (1999), Beaudouin, Fleury, Pasquier, Habert et Licoppe (2002), Beuscart (2002).
17 Voir notamment Lascoumes et Le Galès (2005).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 207.241.231.108 - 11/02/2020 08:47 - © ENS Paris-Saclay

scientifique et le déploiement des pratiques de recherche sont indissociables du travail nécessaire pour faire exister physiquement les architectures de la science.
Aurélie Tricoire étudie les modifications récentes du mode de pilotage de la recherche scientifique grâce aux dispositifs contractuels mis en place par le 6e PCRDT européen[18]. Elle fait ressortir les effets de la délégation et de l'externalisation du pilotage sur les modalités de coordination du travail scientifique, ainsi que la renégociation des équilibres induite entre activités de recherche et activités administratives au sein des communautés scientifiques.
L'article de Nicolas Sallée montre quant à lui combien le travail d'articulation (Strauss) dans le milieu médical est équipé par une série d'objets et de procédures organisationnelles, nécessaires pour soutenir une représentation cohérente et efficace de l'enfant malade au sein de l'institution, et assurer la « mise en accord » des processus de décision.
C'est également comme « solution de coordination » dans la gestion locale des forêts qu'apparaît l'indicateur de biodiversité analysé par Benoît Bernard. Ici, toutefois, si cet indicateur émerge et que son usage se généralise, ce n'est pas en vertu d'une quelconque intention d'efficacité managériale visée par le dispositif. Ce dernier doit bien plus son apparition et son maintien à sa capacité à « pacifier » l'économie des relations fortement antagonistes entre les différents acteurs du monde forestier.

Un troisième groupe d'articles nous semblent partager une attention particulière à la question de la performativité des dispositifs, en s'interrogeant en particulier sur la capacité des dispositifs à (re)configurer des acteurs et leurs pratiques, ainsi que sur les espaces de négociation et de jeu qu'ils ouvrent. Avec un tel éclairage, les dispositifs apparaissent souvent non seulement comme des espaces de coordination entre des acteurs déjà constitués, mais bien plus comme la « fabrique » même des acteurs, et le lieu où s'éprouvent leurs qualités. L'un des intérêts de l'étude que consacre Konstantinos Chatzis à l'histoire du compteur d'eau à Paris est sans doute de nous donner à voir comment la progressive mise en place de ce dispositif transforme durablement les solidarités urbaines, déplace les pratiques frauduleuses qui se déploient autour de l'eau,

18 Programme-cadre de recherche et développement technologique.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 207.241.231.108 - 11/02/2020 08:47 - © ENS Paris-Saclay

et recompose l'économie des relations entre locataires et propriétaires des immeubles parisiens, ainsi qu'entre la ville de Paris et ses abonnés.

Dans son étude ethnographique de l'activité publicitaire, Maxime Drouet observe que les conflits et discussions qui président à la fabrication d'une campagne engagent des images diversifiées du public. Il montre que les dispositifs de captation de la publicité sont négociés, déplacés, et exigent eux-mêmes des dispositifs de représentation des publics, qui peuvent faire l'objet de contestations et renégociations locales.

Geneviève Teil et Fabian Muniesa décrivent pour leur part la variété des formes et des stratégies d'appréciation que des consommateurs sont capables de faire jouer dans une situation pourtant fortement cadrée, en s'appuyant de manière souvent créative et inattendue sur les éléments d'un dispositif d'économie expérimentale mis en place pour mesurer leur disposition à payer. La transformation des personnes en agents économiques conformes aux besoins de l'expérience est forcément imparfaite et constamment renégociée.

Dans leur examen de l'emballage des cigarettes comme dispositif de captation, c'est bien à une évaluation empirique de la performativité des « capacités » inscrites dans les objets que nous invitent Franck Cochoy, Loïc Le Daniel et Jacques Crave : capacité des emballages à redéfinir les qualités des produits ; capacité à reconfigurer producteurs et consommateurs et à actualiser leur mise en relation ; capacité du dispositif à articuler et faire tenir, par le jeu des inscriptions, un ensemble d'objectifs stratégiques hétérogènes ; capacité aussi à s'offrir comme un espace ouvert et indéterminé, dans lequel, au bout du « conte », la morale de l'histoire n'est pas forcément celle qu'on croit !

RÉFÉRENCES

AKRICH, M., 1992. « The De-Scription of Technical Objects », in BIJKER, W., LAW, J. (eds.), *Shaping Technology/Building Society : Studies in Sociotechnical change*, Cambridge, MIT Press.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 207.241.231.108 - 11/02/2020 08:47 - © ENS Paris-Saclay

BARDINI, T., 1996. « Changement et réseaux socio-techniques : de l'inscription à l'*affordance* », *Réseaux*, n° 76, pp. 125-155.
BARDINI, T., HORVATH, A., 1995. « The Social Construction of the Personal Computer User : the Rise and Fall of the Reflexive User », *Journal of Communication*, 45 (3), pp. 40-65.
BEAUDOUIN, V., VELKOVSKA, J., 1997. « Constitution d'un espace de communication sur Internet », *Réseaux*, vol. 17, n° 97, pp. 121-177.
BEAUDOUIN, V., FLEURY, S., PASQUIER, M., HABERT, B., LICOPPE, C., 2002. « Décrire la toile pour mieux comprendre les parcours. Sites personnels et sites marchands », *Réseaux*, vol. 20, n° 116, pp. 19-51.
BESSY, C., CHATEAURAYNAUD, F., 1993. « Les ressorts de l'expertise », *Raisons pratiques*, 4 (« Les objets dans l'action »), pp. 141-164.
BESSY, C., CHATEAURAYNAUD, F., 1995. *Experts et faussaires*, Paris, Métailié.
BEUSCART, J.-S., 2002. « Les usagers de Napster, entre communauté et clientèle. Construction et régulation d'un collectif sociotechnique », *Sociologie du travail*, 44 (4), pp. 461-480.
BOLTANSKI, L., THÉVENOT, L., 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
BOUSSARD, V., MAUGERI, S. (dir.), 2003. *Du politique dans les organisations. Sociologies des dispositifs de gestion*, Paris, L'Harmattan.
CALLON, M., 1986. « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, 36, pp. 169-208.
CALLON, M., 1991. « Techno-economic networks and irreversibility », in LAW, J. (ed.), *A Sociology of Monsters : Essays on Power, Technology and Domination*, Londres, Routledge, pp. 132-161.
CALLON, M., 1995. « Four Models for the Dynamics of Science », in : JASANOFF, S., MARKLE, G., PETERSEN, J., PINCH, T. (eds.), *Handbook of Science and Technology Studies*, Thousand Oaks, Sage, pp. 29-63.
CALLON, M. (dir.), 1998. *The Laws of the Markets*, Oxford, Blackwell.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 207.241.231.108 - 11/02/2020 08:47 - © ENS Paris-Saclay

CALLON, M., MÉADEL, C., RABEHARISOA, V., « L'économie des qualités », *Politix*, vol. 13, n° 52, pp. 211-239.
CALLON, M., MUNIESA, F., 2003. « Les marchés économiques comme dispositifs collectifs de calcul », *Réseaux*, vol. 21, n° 122, pp. 189-233.
COCHOY, F., 2002. *Une sociologie du packaging ou l'âne de Buridan face au marché*, Paris, Presses Universitaires de France.
COCHOY, F. (dir.), 2004. *La Captation des publics. C'est pour mieux te séduire, mon client*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
CONEIN, B., DODIER, N., THÉVENOT, L. (dir.), 1993. « Les objets dans l'action. De la maison au laboratoire », *Raisons pratiques*, 4, Éditions de l'EHESS.
CRAWFORD, T., 1993. « An interview with Bruno Latour », *Configurations*, 1 (2), pp. 247-268.
DELEUZE, G., GUATTARI, F., 1980. *Mille plateaux*, Paris, Minuit.
DELEUZE, G., 1989. « Qu'est-ce qu'un dispositif ? », in *Michel Foucault philosophe. Rencontre internationale. Paris, 9, 10, 11 janvier 1988*, Paris, Seuil, pp. 185-195.
DODIER, N., 1993. *L'expertise médicale. Essai de sociologie sur l'exercice du jugement*, Paris, Métailié.
DODIER, N., 1995. *Les Hommes et les machines*, Paris, Métailié.
DUBUISSON-QUELLIER, S., 1999. « Le prestataire, le client et le consommateur. Sociologie d'une relation marchande », *Revue française de sociologie*, 40 (4), pp. 671-688.
FOUCAULT, M., 1975. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
FOUCAULT, M., 1976. *Histoire de la sexualité 1 : La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
FOUCAULT, M., 1977. « Vérité et pouvoir : entretien avec M. Fontana », *L'Arc*, 70, « La crise dans la tête », pp. 16-26.
FOUCAULT, M., 1994 [1977]. « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et écrits*, T. II., Paris, Gallimard, pp. 298-329.
HENNION, A., LATOUR, B., 1993. « Objet d'art, objet de science. Note sur les limites de l'anti-fétichisme », *Sociologie de l'art*, 6, pp. 7-24.
HUTCHINS, E., 1995. *Cognition in the Wild*, Cambdrige, MIT Press.
KESSLER, F., 2003. « La cinématographie comme dispositif (du) spectaculaire », *Cinémas*, 14 (1).
LASCOUMES, P., LE GALÈS, P. (dir.), 2005. *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences-Po.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 207.241.231.108 - 11/02/2020 08:47 - © ENS Paris-Saclay

LATOUR, B., 1986. « The Powers of Association », in LAW, J. (ed.), *Power, Action and Belief : A New Sociology of Knowledge ?*, Londres, Routledge & Kegan Paul, pp. 264-280.
LATOUR, B., 1991. « The Impact of Science Studies on Political Philosophy », *Science, Technology & Human Values*, 16 (1), pp. 3-19.
LATOUR, B., 1996. *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, Seuil.
LATOUR, B., 1999. *Pandora's Hope. Essays on the Reality of Science Studies*, Cambridge, Harvard University Press.
LATOUR, B., 2006. *Changer de société ~ Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
LAW, J., 1991a. « Power, Discretion and Strategy », in LAW, J. (ed.), *A Sociology of Monsters : Essays on Power, Technology and Domination*, Londres, Routledge, pp. 165-191.
LAW, J., 1991b. « Introduction : monsters, machines and socio-technical relations », in LAW, J. (ed.), *A Sociology of Monsters : Essays on Power, Technology and Domination*, Londres, Routledge, pp. 1-23.
LAW, J., 1994. *Organizing Modernity*, Oxford, Blackwell.
NORMAN, D. 1993. « Les artefacts cognitifs », *Raisons pratiques*, 4 (« Les objets dans l'action »), pp. 15-34.
OLIVIER, L., 1988. « La question du pouvoir chez Foucault : espace, stratégie et dispositif », *Revue canadienne de science politique*, 21 (1), pp. 83-98.
PAECH, J., 1997. « Überlegungen zum Dispositiv als Theorie medialer Topik », *Medienwissenchaft*, n° 4, pp. 400-420.
PEETERS, H., CHARLIER, P., 1999. « Contributions à une théorie du dispositif », *Hermès*, 25 (« Le dispositif : entre usage et concept »), pp. 15-23.
SERRES, M., 1974. *Hermès III. La traduction*, Paris, Minuit.
SEGRESTIN, D., DARRÉON, J.-L., TROMPETTE, P. (coord.), 2004. « Le mythe de l'organisation intégrée. Les progiciels de gestion », *Sciences de la société*, 61.
TROMPETTE, P., 2005. « Une économie de la captation. Les dynamiques concurrentielles au sein du secteur funéraire », *Revue française de sociologie*, 46 (2), pp. 233-264.
VINCK, D., 1999. « Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 207.241.231.108 - 11/02/2020 08:47 - © ENS Paris-Saclay

objets dans les dynamiques sociales », *Revue française de sociologie*, 40 (2), pp. 385-414.
WELLER, J.-M., 1999. *L'État au guichet : sociologie cognitive du travail et modernisation administrative des services publics*, Paris, Desclée de Brouwer.
WELLER, J.-M., 2003. « Pourquoi parler de "dispositifs" ? Le cas d'un centre d'accueil de personnes séropositives », in BOUSSARD, V., MAUGERI, S. (dir.), 2003. *Du politique dans les organisations. Sociologies des dispositifs de gestion*, Paris, L'Harmattan, pp. 249-262.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - - - 207.241.231.108 - 11/02/2020 08:47 - © ENS Paris-Saclay